☏ 03 84 52 20 55 - E-mail : champaloisirs@champagnole.com
20 avenue Edouard Herriot - 39300 CHAMPAGNOLE

La Caf participe au financement de la structure

Accueils de Loisirs PERISCOLAIRES & Restauration Scolaire
TARIFS au 1er septembre 2026

INSCRIPTION

Pour fréquenter l'accueil périscolaire, il faut au préalable établir un dossier d'inscription auprès du secrétariat.
Les pièces suivantes sont à prévoir :
- Avis d'imposition sur les ressources 2024 ET 2025 **du foyer**
- Attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile - Copie des vaccinations (carnet de santé)

JOURNEES D'ECOLE (Lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Un Accueil de Loisirs périscolaire est rattaché à chaque groupe scolaire. **Un coupon de réservation est à remettre chaque jeudi** à l'Accueil Périscolaire. **Aucune inscription ne sera acceptée en cours de semaine.**

TARIFS	Revenu fiscal de référence **du Foyer** (2025 sur revenus de 2024) divisé par 12 / nombre de parts	MATIN * 6H45 - 8H20 / 11H30 - 12H15		MIDI * 11H30 - 13H20		SOIR * 16H30 - 18H15	
		Champagnole	Extérieur	Champagnole	Extérieur	Champagnole	Extérieur
A	supérieur ou égal à 750 €	1.75 €	2.17 €	1.75 € + repas 4.72€	2.17 € + repas 6.14 €	1.75 €	2.17 €
B	compris entre 571 € et 749 €	1.32 €	2.05 €	1.32 € + repas 4.05 €	2.05 € + repas 6.14 €	1.32 €	2.05 €
C	inférieur ou égal à 570 €	0.97 €	1.93 €	0.97 € + repas 4.05 €	1.93 € + repas 6.14 €	0.97 €	1.93 €
Frais de gestion		0.20 € hebdomadaire par enfant					

** si votre enfant n'est pas récupéré auprès de son enseignant aux horaires des sorties de classe, il est confié à l'équipe périscolaire qui en a la responsabilité. Les présences périscolaires étant facturées forfaitairement, toute séquence commencée est due.*

MERCREDIS

L'Accueil de Loisirs est ouvert le mercredi 9H - 12H et 14H - 17H à Champa'Loisirs (temps d'accueil 6H45 - 9H, 12H - 12H15, 13H15 - 14H, 17H - 18H30). Possibilité de repas le midi. Programme mensuel disponible sur le site www.champagnole.fr

Tarifs journaliers	REVENU FISCAL DE REFERENCE* (RFR) DU FOYER (avis d'imposition sur les revenus 2024) / 12					
	inférieur ou égal à 748.40 €		compris entre 748.41 € et 3 499.99 €		égal ou supérieur à 3 500 €	
	Champagnole	Extérieur	Champagnole	Extérieur	Champagnole	Extérieur
Famille composée d'1 enfant	2.22 €	3.12 €	RFR*/12 X 0.296 %	RFR*/12 X 0.417 %	10.32 €	14.54 €
Famille composée de 2 enfants	2.06 €	2.87 €	RFR*/12 X 0.274 %	RFR*/12 X 0.383 %	9.53 €	13.35 €
Famille composée de 3 enfants et +	1.88 €	2.60 €	RFR*/12 X 0.251 %	RFR*/12 X 0.348 %	8.74 €	12.18 €
REPAS	4.05 €	6.14 €	4.05 €	6.14 €	4.72 €	6.14 €
Frais de gestion	0.20 € hebdomadaire par enfant					